



# PANNESSIERES

Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 32

JUILLET 2024



## Horaires Ouverture de la Mairie

Mercredi de 14 H 15 à 18 H 15

Jeudi de 9 H 15 à 12 H 15

Vendredi de 14 H 30 à 19 H 00

Permanence du Maire : Vendredi 18 H à 19 H 00

## SOMMAIRE

- ◆ Page 2 : Mot du Maire
- ◆ Page 3 : Reunion du 07 Juin
- ◆ Pages 4 - 5 Budget
- ◆ Page 6 : La Pannessieroise Travaux
- ◆ Page 7 : Travaux
- ◆ Page 8 : Héloïse LAFOSSE

# Le Mot du MAIRE

Après un hiver trop doux, malheureusement marqué cependant par les gelées du 23 avril, un printemps pluvieux et un début d'été morose ... Cela ressemble à une information météo. Si mon propos qualifie le temps qu'il fait, il peut aussi s'appliquer à bien d'autres pans de notre vie. Les nouvelles de l'international ne sont pas meilleures, avec la poursuite des conflits en Europe centrale ou encore au proche orient. Conflits qui sont à nos portes et que l'on ne peut ignorer, tant du fait de l'implication politique de la France que des retombées dans le comportement de notre société : montée des extrêmes, recrudescence des actes à caractères racistes, violence, communautarisme ...

Les résultats des élections européennes en France ont poussé le Président de la République à dissoudre l'Assemblée et donc à organiser de nouvelles élections le 30 juin et le 7 juillet. Après une campagne très courte et cependant emplie de promesses de vie heureuse pour tous, les résultats sont tombés. Au premier tour, Pannessières a placé en tête la députée sortante avec 118 voix sur 268 suffrages exprimés. Les autres candidats ont obtenu 76 voix pour le RN, 72 pour le Front de Gauche et 2 pour Lutte Ouvrière au deuxième tour, suite au retrait de Mr Brondel. Pannessières adonné 190 voix à Mme Brulebois et 85 voix à Mme Graby. Au niveau national, il ne se dégage pas une véritable majorité. Nous jugerons prochainement les élus à l'aune de leurs actes. Les jeux olympiques parviendront-ils à resserrer les liens entre les français et leur donner à tous le sentiment d'une appartenance à une nation ?

Cette vie politique intense ne doit pas occulter ce qui se passe plus près de nous, au niveau de l'agglomération ou de la commune.

Les premières réunions concernant le PLUI ont eu lieu, Elles sont liées à la révision du SCOT qui réunit 4 communautés de communes autour de Lons. Le SCOT est un document qui définit les bases de l'aménagement du territoire, aussi bien dans le domaine de l'urbanisme que dans celui des transports, du commerce ou encore de la transition écologique. Le futur PLUI tiendra obligatoirement compte des préconisations du SCOT. La plus importante aujourd'hui est celle qui découle de la loi « climat et résilience » qui fixe des règles très fortes en matière d'urbanisation et qui réduira fortement les surfaces imperméabilisées par les constructions, et donc les zones constructibles.

Le financement des voiries, arrêté aujourd'hui sur un modèle de 2003, est remis en cause du fait notamment de la hausse des prix et du coût pour la communauté. De nombreuses discussions ont eu lieu à son sujet et une décision de modification, plus favorable aux finances de la communauté, devrait intervenir en fin d'année, inféodée à un accord de toutes les communes.

ECLA a voulu marquer le quatre vingtième anniversaire de la libération de Lons-Le-Saunier, Un document qui retrace les événements du printemps et de l'été 44 dans la ville et sa périphérie a été édité. Des exemplaires sont à votre disposition en mairie. Les manifestations dans les villages concernés par les exactions et les meurtres perpétrés par les allemands ont cette année une mise en lumière plus forte, rappelant à tous la mémoire de la guerre, de ses victimes et de ses héros, mais aussi des crimes du régime nazi.

A Pannessières, le printemps a été marqué par les nombreux travaux qui certes ont perturbé la circulation dans nos rues, mais qui apportent une réelle modernisation de l'assainissement et de la distribution d'électricité. Merci à ceux qui ont vaillamment supporté ces inconvénients sans se plaindre ...

En prévision des échéances communales du printemps 2026, le Conseil Municipal a organisé une réunion d'information le vendredi 7 juin à la salle des fêtes, réunion à laquelle environ quatre vingts personnes ont participé, à la grande satisfaction des organisateurs. L'exposé des fonctions du conseil a fait l'objet de nombreuses questions au cours d'une réunion animée. La gestion de la commune intéresse encore, et cette excellente participation permet d'entrevoir plus sereinement les futures élections municipales.

Notre association communale, la pannessiéroise qui anime notre village par ses ateliers et ses manifestations, a connu un moment de flou du fait de la démission pour raisons personnelles de son président. Souhaitons que le nouveau bureau présidé par monsieur Christophe Giroud poursuive les activités et permette que Pannessières reste un lieu de vie agréable et dynamique.

Je vous souhaite à tous un bel été, malgré les caprices de la météo ....

Le Maire : Maurice MONNET

## Réunion du 07 Juin

Dans ses vœux de janvier, le Conseil annonçait son intention de réunir les pannessiérais afin de présenter le fonctionnement d'un conseil municipal, cela dans le but de préparer efficacement - et sereinement - les futures échéances électorales. Plusieurs élus actuels ne souhaitant pas briguer un nouveau mandat, il sera nécessaire d'élire de nouveaux conseillers.

Environ quatre vingt personnes ont participé à cette réunion. Les questions, les interrogations, les commentaires ont émaillé la soirée, ce qui laisse préjuger de l'intérêt des participants pour la marche de notre commune. De nombreux thèmes ont été abordés, résumés ci-dessous en suivant l'ordre de la réunion.

La soirée a débuté par une présentation générale de la commune et de son identité forte : un village jurassien de 490 habitants à la ruralité affirmée compte tenu du nombre des exploitations agricoles. Une commune encore proche de la nature avec 78 hectares de forêts et de nombreuses zones vertes. Une commune enfin proche de la ville centre de Lons, ce qui peut à la fois être un atout du fait de la proximité des services et une difficulté pour mener une existence propre.

Vient ensuite une présentation du conseil municipal, assemblée élue tous les six ans au suffrage universel, base de la démocratie directe et du pouvoir du citoyen. Démocratie où les élus, porte-paroles des citoyens auprès des autorités, sont proches des électeurs, où l'on se connaît, loin des « parachutages » de candidats comme on peut le trouver dans certaines élections. Cette notion de proximité sera plusieurs fois abordée au cours de la réunion.

Les différentes fonctions du conseil sont ensuite exposées : gestion des finances, aussi bien des ressources que des dépenses, gestion du patrimoine de la commune, de son territoire, satisfaction des habitants dans leurs besoins et leurs souhaits, dans les limites des possibilités offertes par les finances et par les règles administratives. (Urbanisme, biens immobiliers, voirie, espaces verts ...)

Les décisions du conseil, sous forme de délibérations, sont élaborées par le maire et les adjoints et proposées à la discussion et au vote du conseil. Elles représentent un espace de liberté dans la gestion de la commune. Il est évident qu'une bonne connaissance du territoire, de ses ressources et de ses habitants permet d'éviter les erreurs d'une administration trop éloignée des réalités locales. C'est la force du conseil municipal dans un petit village comme Pannessières. De nombreux exemples, reflet du volontarisme du conseil, sont présentés et mettent en image cette réalité : gestion de la forêt, travaux de voirie et d'assainissement, création d'un lotissement, aménagements divers. La proximité entraîne la réactivité ; Ainsi, le fait d'avoir à disposition des agents compétents et motivés, aussi bien au secrétariat que dédiés aux travaux d'entretien, permet de rendre de multiples services et de conserver un territoire en excellent état.

C'est aussi de cette façon que la commune s'insère dans la vie locale, en plus des facilités offertes aux associations dans leurs activités et de l'entretien du parc de jeux ou encore des sentiers de randonnées.

Pannessières fait partie de la communauté d'agglomération de Lons-Le-Saunier, ECLA, qui exerce plusieurs compétences sur tout son territoire. C'est dans la relation avec ses différents services et ses instances dirigeantes que l'on peut rendre cette appartenance positive et rendre le partenariat efficace. C'est le cas pour tout ce qui concerne les transports inter - agglomération, les voiries, l'assainissement ou encore le futur PLUI. Celui-ci sera discuté durant les deux prochaines années et voté lors de la future mandature.

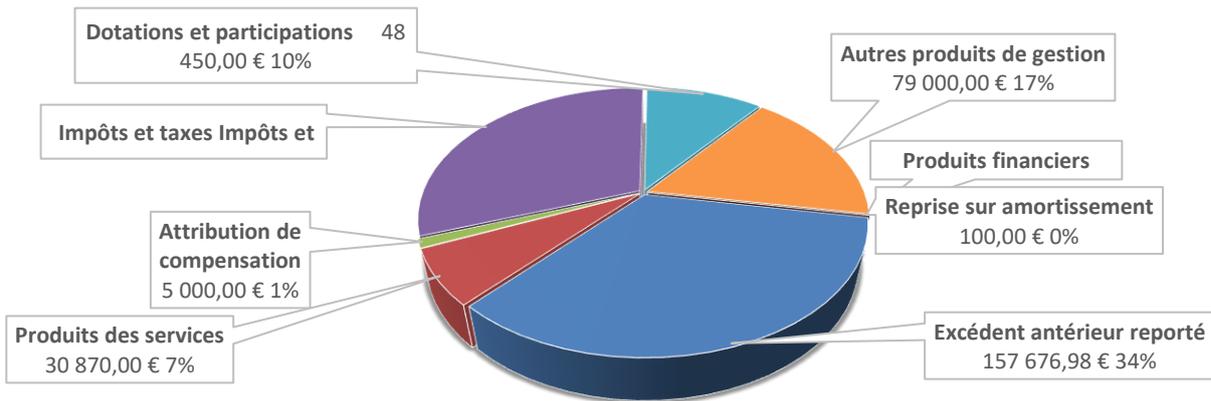
La réunion s'est terminée par l'évocation des élections communales à venir et l'importance de la mise en place d'un futur conseil. Une commune sans conseil peut être administrée dans un premier temps par les services de la préfecture avant son éventuel rattachement à une autre commune, perdant ainsi la plupart des avantages mentionnés plus haut. Cette éventualité a permis aux présents de poser de nombreuses questions, preuve s'il en fallait de leur attachement au fonctionnement actuel qui préserve encore une ruralité harmonieuse.

Le conseil remercie toutes les personnes qui ont participé à cette soirée et les invite à se rapprocher des élus si elles ont besoin de plus amples renseignements. Nous organiserons sans doute une nouvelle rencontre courant 2024.

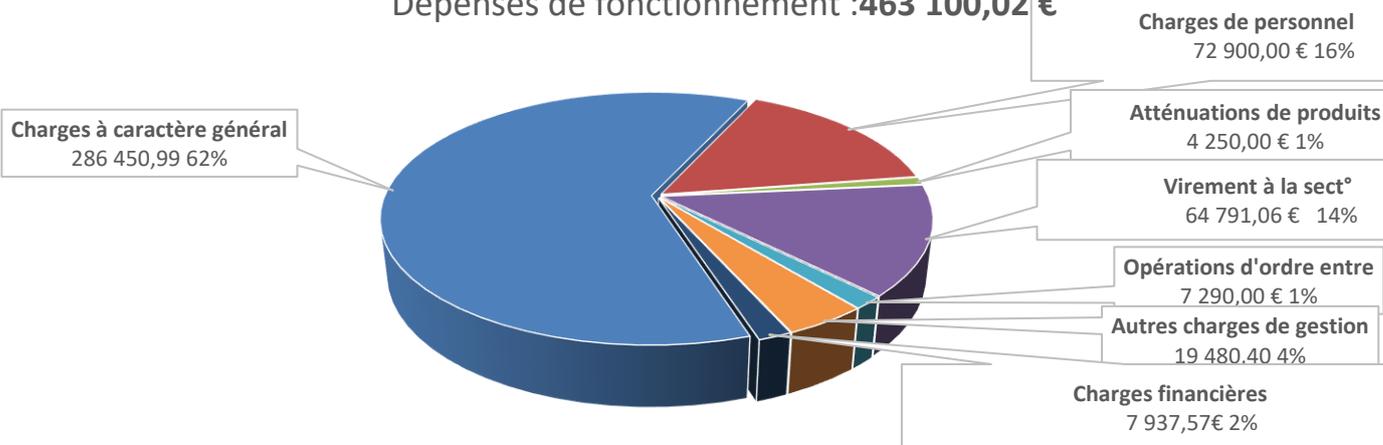


# BUDGET 2024

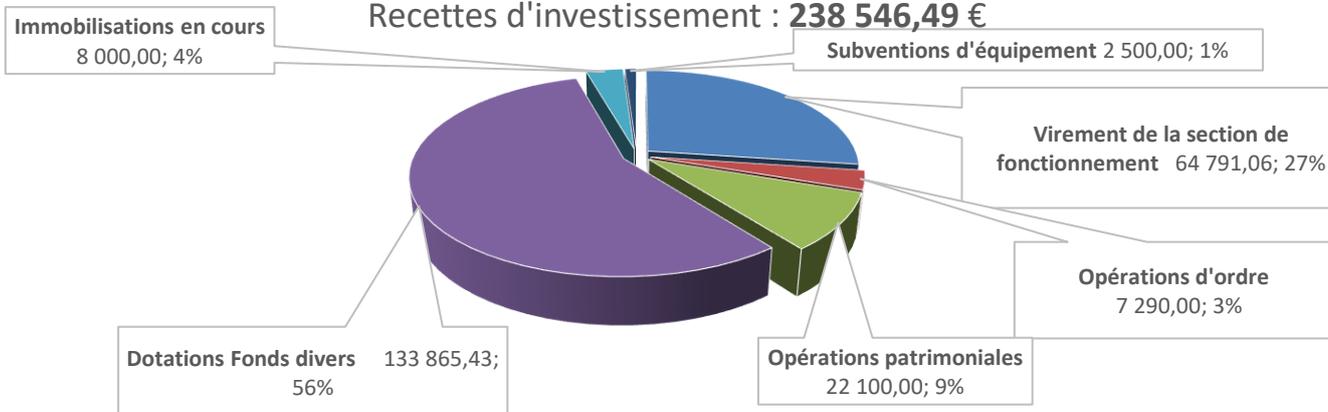
## Recettes de fonctionnement : 463 100,02 €



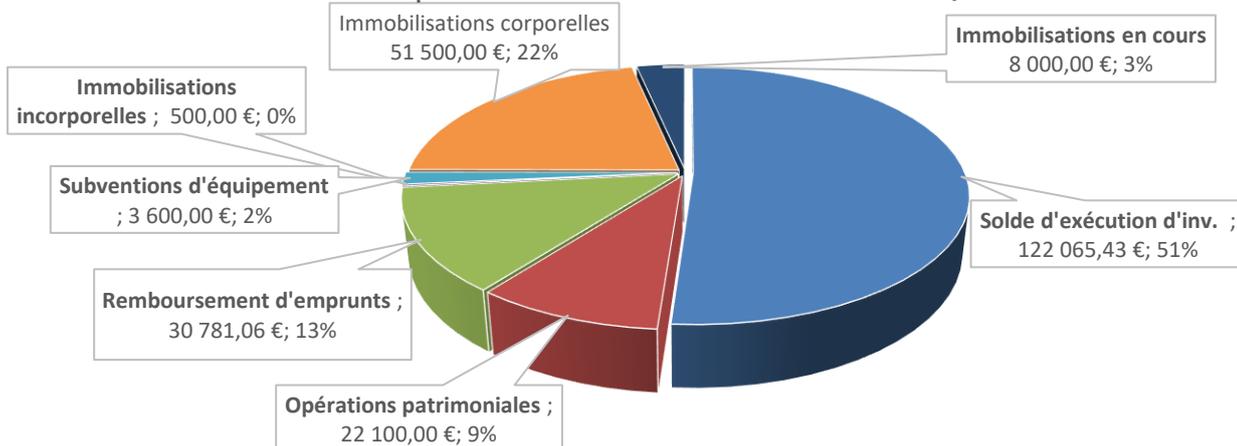
## Dépenses de fonctionnement : 463 100,02 €



## Recettes d'investissement : 238 546,49 €



## Dépenses d'investissement : 238 654,49 €



Le budget 2024 a été voté en mars. Il tient compte des principales augmentations que nous avons subies au cours de l'année 2023, notamment dans le domaine d'énergies.

Les dépenses de fonctionnement sont le plus possible encadrées de façon à conserver une Capacité d'Auto Financement positive et une relative autonomie dans nos investissements.

Les principales dépenses de fonctionnement sont les charges à caractère général (combustibles, entretien des bâtiments, frais de fonctionnement) puis les salaires. Les frais financiers ont augmenté cette année du fait de la hausse des taux de certains prêts. Il est difficile de réduire encore plus ces dépenses, malgré les économies faites en matière d'énergie (coupures de l'éclairage public, travaux d'isolation). La hausse générale des prix a un fort impact sur le budget des communes comme sur celui des particuliers et certaines dépenses nécessaires ne peuvent être évitées : frais de communication, frais administratifs, frais d'études, assurances, gestion des forêts, carburants ...

Les recettes les plus importantes viennent des taxes locales qui fournissent 40% des revenus de la commune, suivies par les apports liés aux locations des immeubles et l'excédent du budget annexe lotissement. La part de l'état est en constante diminution. Le report des excédents 2023 est une indication positive quant à la « bonne santé » du budget.

Les dépenses d'investissement les plus importantes sont liées au règlement des travaux de l'année précédente et de ceux de 2024 dont le montant s'élève à 40 000 €. Le capital des emprunts antérieurs pèse encore pour 30 000 € dans ce budget et nous avons du rembourser un prêt à court terme de 130 000 € ouvert pour financer les travaux d'urbanisation du lotissement. Les travaux 2024 vont affecter nos finances de façon ponctuelle, sans grever notre trésorerie pour l'avenir.

Les recettes proviennent soit des reports de la section fonctionnement, soit des subventions apportées par l'état ou le département, notamment en ce qui concerne les travaux d'entretien des bâtiments et les investissements liés aux économies d'énergie. (Nouveau chauffage de la salle des fêtes, nouvelles huisseries).

Le budget annexe lotissement est équilibré. Cependant la mévente des lots ne génère pas les recettes attendues. Nous espérons que des temps plus propices à la construction (baisse des taux du crédit notamment) viennent débloquer cette situation et permettent d'envisager des investissements dans d'autres projets d'importance dont le financement est impossible aujourd'hui.

## En bref

Rappel horaires d'utilisation des matériels à moteur dans le village.

Du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 et 14 h 00 – 19 h 30.

Le samedi : 9 h 00 – 12 h 00 et 15 h 00 – 19 h 30.

Le dimanche et les jours fériés : 10 h 00 – 12 h 00.

Merci de respecter ces horaires pour le confort de tous.

## ETAT CIVIL

### Naissances :

Olympe DORMOIS le 2 avril.

Meryl BRANTUS le 4 juin.

### Mariages :

Dimitri MORCHIO et Marie MENET le 16 juin.

### Décès :

Mme Janine JACQUET le 6 février.

Mr Stanislas LIEGEON le 26 février.

Mr Daniel BROCARD le 29 juin.

Mr KAY VON BAUDISSION le 12 Juillet.

Mme ARRIGONI Christelle le 13 Juillet.

Toutes nos sincères condoléances à ces familles durement touchées.

## LA PANNESSIEROISE

L'association de notre village a procédé à l'élection d'un nouveau président, en la personne de votre serviteur.

Lourde tâche pour moi que de succéder à des prédécesseurs résidant de longue date à Pannessières, et connaissant de ce fait son histoire, ses habitants et leurs attentes ...

Vous l'aurez compris à travers ces propos, je compte beaucoup sur l'aide de chacun d'entre vous pour faire face à mes nouvelles obligations.

J'y prendrai ma part, n'ayez aucune inquiétude à ce sujet, mais je ne pourrai rien faire seul !

Je sais pouvoir m'appuyer sur une équipe qui n'a pas attendu ma nomination pour faire ses preuves, et le succès de nos manifestations dépend de sa présence et de son engagement, mais cette équipe ne demande qu'à se renforcer de nouveaux membres.

D'autant que les projets sont nombreux, à l'heure où j'écris ces lignes, avec les Pucés en septembre, un concert au foyer fin octobre, un autre possible en l'église, sans doute cet hiver, la randonnée que nous avons dû annuler en raison d'une météo exécrable ...

Il est possible, également, que nous organisions des conférences comparables à celle qui nous a réunis autour des volcans (si je puis dire !), voire des projections de films, toujours au foyer du village, sans compter les idées qui viendront de

Je n'oublie pas les activités régulières déjà en place, comme les lundis des aînés, l'aquarelle, la photo, le tennis de table, qui regroupent hélas plus de participants de villages extérieurs que de Pannessières. Cela veut dire que nous avons encore des places disponibles au sein de ces activités qui ont surtout été mises en place pour vous.

Rejoignez-nous, donc, vous ne le regretterez pas !

Christophe Giroud.



## ATELIER « PEINDRE ENSEMBLE »

Créé en 2015, cet atelier a connu un nouvel élan à la rentrée 2013, avec l'arrivée de nouveaux peintres amateurs passionnés, nous avons eu la joie d'accueillir Denise, Josette, Marie-France, Roberte et Thérèse... nous étions douze à trouver place tous les mardis soir salle de la mairie. Maintenant grâce aux bouches à oreilles, notre rayon de recrutement va de l'Etoile, Briod, Conliège Montaigu et jusque Cesancey !

Pour diverses raisons, l'exposition de fin d'année prévue et attendue n'a pu avoir lieu, mais ce n'est que partie remise, celle-ci se fera dès la reprise, maintenant reprenez les dates du week-end **28 et 29 Septembre** déjà réservé à cet effet.

Une réflexion suit son chemin pour une exposition conjointe aquarelles et photos, à suivre...

Un autre projet est prévu, une exposition collective en mairie de Montaigu au printemps devrait se mettre en place grâce à Roberte ! Celle-ci sera suivie d'une exposition à Pannessières autour du 8 mai, si tout va comme nous l'espérons.

Cette activité ludique, créative dans une ambiance amicale, permet de révéler des talents insoupçonnés, que nous vous invitons à découvrir. Nous serons heureux d'accueillir toutes les personnes qui le désirent à nous rencontrer lors des séances du mardi, bienvenue !

Merci à la municipalité de nous permettre ces moments de plaisir partagés dans des conditions de travail idéales. Jacqueline GERARD, animatrice de cet atelier.

## Les Après-midi Jeux !

Créés en janvier 2013, les après-midi « Jeux » ont pris un rythme de croisière...

Cette année en grande partie animés par Christine Tonetti et Jacqueline Gerard, tous les 2ème et 4ème lundis de chaque mois, les amateurs de jeux divers se retrouvent salle de la mairie pour partager de bons moments de convivialité.

Ces moments sont attendus par une vingtaine de participants, il y a la table réservée par les joueurs de tarot, fidèles et qui ne manquent pas une séance, en parallèle les spécialistes de la belote, mais n'oublions les curieux qui s'exercent à de nouveaux jeux, skyjo, 6 qui prend, et bien d'autres !

Une chose est sûre ces rencontres amicales, chaleureuses, partagées en toute simplicité, ont permis de faire connaissance avec des voisins que nous ne connaissions pas ou mal, la demande est là, nous n'attendons qu'une chose, convaincre d'autres personnes qui peut-être n'osent pas, de venir dès la rentrée nous retrouver ! nous serions tellement heureux de les accueillir, il n'y a que le premier pas qui coûte ! Bienvenue à tous les amateurs dès septembre prochain, maintenant place à l'été...

## CONCERT

Un concert est confirmé au foyer **le samedi 26 Octobre** à 20 heures, nous aurons le bonheur d'accueillir le groupe : "LES PARASIT'S". 8 choristes répartis à 3 ou 4 voix, explorent la variété française et la pop anglaise. A découvrir !

Jacqueline GERARD.

## TRAVAUX

Le premier semestre de cette année a été largement animé par les différents travaux, aussi bien au cœur du village qu'à sa périphérie, qu'il s'agisse de la modernisation de l'assainissement ou de l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphonie.

La station d'épuration de Mercenet est en cours de finition. Les premiers bassins fonctionnent déjà depuis un mois. Les bassins de l'ancienne station ont été vidés, dépollués et remodelés pour laisser place à deux bassins et une zone d'absorption des phosphates. Une clôture sera installée pour protéger le site. Les agents de la société « Petijean » ont réalisé un excellent travail et la station sera inaugurée en fin d'année. Nous réaliserons un document pour expliquer son fonctionnement dans le prochain bulletin.

La mise en séparatif du réseau d'assainissement de La Mouille a été réalisé par l'entreprise « Delarche ». Ces travaux sont en liaison avec la nouvelle station. Il s'agit en effet d'envoyer le moins possible d'eau claire vers les bassins pour que le travail d'épuration se fasse dans les meilleures conditions. La zone de La Mouille était le plus important pourvoyeur de ces eaux, du fait d'un ruissellement important et du débit continu de la source située près de la salle des fêtes. Ces eaux ont été captés, séparées des eaux usées et envoyés dans leur ruisseau d'origine à La Mouille

Il était prévu d'enfouir les réseaux d'électricité chemin des Champs Fleury e même temps que serait réalisée l'alimentation de deux terrains à bâtir privés. Ces travaux s'accompagnent chaque fois de la rénovation de l'éclairage public et de l'enfouissement des lignes téléphoniques. L'importance des tranchées réalisées sur le chemin de La Mouille nous a conduits à enfouir les réseaux également dans ce secteur. Le travail a été réalisé sous la maîtrise des services du SIDEC par l'entreprise SJE

Les travaux concernant la mise en place de la fibre devraient être terminés en fin d'année ... Ils ne sont pas encore lancés aujourd'hui, et je doute parfois des possibilités de réalisation d'ici Noël ... On nous a tellement dit que tout serait en place dans l'année, et ce depuis 2021 ... La société Eifage qui menait ces installations pour Orange a dénoncé son contrat fin 2023. Il a fallu retrouver un prestataire, revoir les plans avant de reprendre les chantiers. Pour Pannessières, il s'agit principalement de tirer des lignes chemin des Vieux Monts et dans le quartier haut du village, mairie comprise. Souhaitons que la réalisation soit conforme à l'agenda.

Plusieurs projets sont en cours d'étude : Reprise de la cour du foyer, réhabilitation de la grille d'enceinte du monument aux morts, travaux pour compléter la protection incendie du hameau de La Lième.

## Héloïse : le vélo, une passion à toute épreuve.

Alors que la 111<sup>ème</sup> édition du tour de France a pris le départ, nous sommes allés à la rencontre d'une jeune Pannessiéroise de 13 ans, passionnée par le vélo de route.

Héloïse Lafosse s'est déjà faite remarquer l'année dernière en remportant quinze épreuves sur seize dans sa catégorie des U15 (moins de quinze ans). Elle a par exemple été plusieurs fois championne du Jura, de Bourgogne Franche-Comté et elle a gagné le tour de l'Est féminin par étapes. Toutes ces victoires lui ont permis d'être élue étoile de l'est du cyclisme en 2023.

Cette nouvelle année, notre jeune licenciée de Jura Cyclisme Pays du Revermont est sur le point de renouveler ses exploits en finissant 3<sup>ème</sup> de la coupe de France après s'être mesurée désormais à des adversaires de la catégorie des cadettes de 17 ans en étant surclassée (elle est première en 15 ans). Mais Héloïse n'en reste pas là, et c'est au championnat départemental qu'elle finit première. Première également au championnat inter-régional (BFC et Grand-Est) et 3<sup>ème</sup> des U17. Au championnat de France en mai dernier, elle finit seconde des U15 et cinquième des U17.

C'est sous les couleurs de son club de Jura Cyclisme qu'Héloïse participe à la Route de l'Est féminine, compétition difficile, regroupant les départements de l'Est de la France et se déroulant en six manches avec un contre la montre. Elle monte sur la première place du podium lors de la première manche avec deux minutes quarante-neuf d'avance sur la deuxième. Après 4 étapes sur 6, elle est en tête de cette épreuve avec les féminines de 17 ans. Vainqueur de la Route de l'Est U15 et U17 l'année dernière, souhaitons à notre championne de terminer les épreuves aussi brillamment cette année.



Collégienne à Sainte Marie, Héloïse occupe son temps libre à des loisirs sportifs, handball, basketball, badminton, course à pied. Mais c'est le vélo qui retient la plus large part de sa ferveur. Une passion familiale partagée avec son papa, Jérôme, qui en plus d'entraîner de jeunes cyclistes au sein du club Jura Cyclisme est également son entraîneur particulier.

Le plus beau souvenir que garde Héloïse remonte à deux ans, lors de la deuxième étape de la Route de l'Est à Morteau (club de la championne de France professionnelle Juliette Labous) où elle remporte sa première victoire contre des filles de 17 ans ... Elle n'avait que douze ans.

Héloïse désire progresser sereinement, à son rythme, sans oublier ses études et les sorties hors compétition qu'elle fait accompagnée de sa famille, avec ou sans guidon ! Un bel avenir sportif semble s'ouvrir pour cette jeune Pannessiéroise au palmarès impressionnant pour son âge. Nous lui souhaitons le succès et le bonheur de vivre une passion exaltante